

## **INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025**

**Veillez noter les informations ci-dessous afin de préparer au mieux cette prochaine rentrée :**

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Mme Amandine RAVIER, enseignante en CM2 et Mme Anaïs SAILLARD, enseignante en CE2B.

Notre prêtre accompagnateur Père ARGILIO a été appelé par l'évêque pour la paroisse de la Farlède. Il doit donc nous quitter et sera remplacé par Père Louis Marie GUITTON dont nous souhaitons la bienvenue.

**PORTES OUVERTES : Le Jeudi 29 Août 2024 de 15h30 à 17h00.**

Vous arrivez à l'heure qui vous convient, compter environ une petite demi-heure de présence à l'école. Vous aurez la possibilité de rencontrer l'enseignante de votre enfant, sa classe et déposer son matériel scolaire. Des éditeurs seront présents dans l'établissement pour vous proposer des abonnements. **Attention, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.**

### **RENTRÉE DES CLASSES : Lundi 02 Septembre 2024**

La cantine, l'étude et la garderie fonctionneront dès le premier jour.

**ATTENTION, la classe de Petite Section Maternelle (PS) sera accueillie en deux temps :**

- Lundi 02 Septembre, 1<sup>ère</sup> lettre du nom de famille de A à H (**Pas de classe le 3 septembre**)
- Mardi 03 Septembre, 1<sup>ère</sup> lettre du nom de famille de L à Z (**Pas de classe le 2 septembre**)

### **Organisation du 1<sup>er</sup> jour de classe le Lundi 02 Septembre :**

Accueil convivial café/thé/jus d'orange pour tous

8H20 : Accueil des CE1A-CE1B-CE2A-CE2B.

8H45 : Accueil des CM1A-CM1B-CM2A-CM1/CM2.

9H15 : Accueil des maternelles - CP1 et CP2

Pour les PS faisant leur rentrée le Mardi 03 Septembre, votre rentrée est à 8h20.

A partir du Lundi 2 Septembre, les parents de PS disposent de tout le mois de Septembre pour accompagner leur enfant jusqu'à la porte, sous le préau, afin de permettre une séparation en douceur. Evidemment, vous pouvez emprunter le dépose minute dès que bon vous semble.

## Calendrier des Réunions des parents

### MATERNELLE, Réunions à 16h45 :

P.S.M. (Mme BOTTASSO) 05/09  
M.S.M. (Mme GUIGAL) 05/09  
G.S.M. (Mme BORONAD et Mme ATIAS) 12/09

### ÉLÉMENTAIRE, Réunions à 16h45 :

C.P.1 (Mme JUILLÉ) 03/09  
C.P.2 (Mme DUBOURGET) 03/09  
C.E.1A (Mme D'ALISE) 17/09  
C.E.1B (Mme PESCE et Mme MERCIER le lundi) 17/09  
C.E.2A (Mme MALFATTO) 09/09  
C.E.2B (Mme SAILLARD) 13/09  
C.M.1 (Mme MULLER) 09/09  
C.M.1/C.M.2 (Mme PARCY) 02/09  
C.M.2 (Mme RAVIER) 16/09

Dans la mesure du possible, il vous est demandé de faire garder votre enfant.

<u>Horaires de l'école Élémentaire (CP au CM2) :</u>	<u>Horaires de l'école Maternelle :</u>
- 8H20 à 11H30	- 08H20 à 11H20
- 13H30 à 16H35	- 13H30 à 16H25
les lundis, mardis, jeudis, vendredis	les lundis, mardis, jeudis et vendredis

L'aide individualisée aux élèves en difficulté a lieu les lundis et jeudis de 12h à 12h30.

Le dépose minute peut être utilisé à partir de 7 H 30 le matin et de 13h15 à 13h30. Le cartable doit être auprès de l'enfant, le bisou fait d'avance et **aucun parent ne doit descendre de voiture**. Cette nécessaire rapidité est favorable à la fluidité de circulation aux abords de l'école. Avancez jusqu'au bout du dépose-minute.

### Pour les sorties du soir :

- Maternelles, CP1, CP2, CE1A, CE1B, CE2B et CM2 : sortie par le portail vert de l'entrée principale. Les parents des maternelles vont chercher leur enfant à la porte de la classe.
- CE2A, CM1 et CM1/CM2 : sortie du côté cantine.

Garderie du soir de la PS au CP : de 17h à 18h (ouverture du portail dès 17h45).

Étude du soir du CE1 au CM2 : de 16h45 à 18h (ouverture du portail dès 17h45).

## A VOS AGENDAS

**PHOTOS** : le Vendredi 20 Septembre 2024, tous les enfants de l'école seront pris en photo.

## CANTINE

Finie la liaison froide et place à de la cuisine sur place confiée à un chef restaurateur. Notre prestataire reste le même : CTC Artisan restaurateur.

## FACTURATION

La contribution familiale, la cantine et les autres frais sont facturés trimestriellement (échancier à partir du 10/10/2024). Vous recevrez début Octobre 2024, votre première facture qui couvre les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

## ASSURANCE SCOLAIRE

L'OGEC Sainte Thérèse a souscrit un contrat collectif "individuel accident" chez "La Mutuelle Saint-Christophe" pour tous les élèves, ils seront assurés du 01/09/2024 au 31/08/2025 inclus.

Pour obtenir l'attestation d'assurance de votre enfant, il suffit de vous connecter sur [www.msc-assurances.fr](http://www.msc-assurances.fr) à compter du 1er Septembre 2024.

## NOUVEAUX ÉLÈVES

Le **certificat de radiation** est à remettre au plus tard dans les 3 jours qui suivent la rentrée. Dans le cas contraire, l'enfant ne pourra pas poursuivre sa scolarité au sein de l'établissement.

## LE SECRÉTARIAT

Il sera ouvert à partir du Lundi 26 Août 2024.

**Horaires accueil téléphonique** : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08H à 12H et de 13H à 17H.

**Horaires accueil parents** : lundi, mardi et jeudi de 8h à 8h30 et de 16h30 à 17h.

Vendredi de 8h à 8h30,

**Le vendredi après-midi, le secrétariat est fermé.**

<b>NOTRE ÉTABLISSEMENT SERA FERMÉ DU 13/07/2024 AU 25/08/2024 INCLUS.</b>
---

**LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE SE JOINT À MOI POUR VOUS SOUHAITER  
UN ÉTÉ RICHE DE RENCONTRES, DE JOIE ET DE REPOS.  
UN PETIT CLIN D'ŒIL AUX NOUVELLES FAMILLES  
QUE NOUS SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR...**

Le Chef d'Établissement  
Anne Marie GAMON